



**Site Natura 2000 :**  
**N°9101367**  
**Vallée du Gardon de Mialet**

**Bilan d'activité**

**Période : 1er avril 2021 au 31 décembre 2021**



---

## **I-Préambule**

---

### **I-a Rappel : le DOCOB et le site Natura 2000 :**

Le site Natura 2000 FR9101367 vallée du Gardon de Mialet est enregistré auprès de la commission européenne comme SIC depuis le 19 juillet 2006 au titre de la Directive Habitats Faune Flore de 1992. Son document d'objectifs est en phase d'animation depuis le 14 avril 2011. Le site a été désigné zone spéciale de conservation le 7 avril 2016 (Arrêté du 7 avril 2016 portant désignation du site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet (zone spéciale de conservation, journal officiel du 15 avril 2016, NOR : DEVL1604610A )

Le document d'objectifs est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/decouvrez-Natura2000/s-informer>

### **I-b L'animation**

- La structure porteuse de l'animation (structure animatrice du site Natura 2000) est la communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère,
- Le président du comité de pilotage est Pierre Plagnes.

Le présent bilan porte sur la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

### **I-c Rappel des enjeux et des objectifs du site :**

Au total, le site compte 25 habitats naturels d'intérêt communautaire et 25 espèces de faune et de flore qui justifient la désignation du site.

Les principaux enjeux écologiques concernent:

- 1- les habitats ouverts (prairies maigres de fauche, pelouses calcicoles ou silicicoles, landes sèches européennes, prairies ou prés humides, suintements temporaires, ...),
- 2- la ressource en eau,
- 3- les habitats forestiers (hêtraie calcicole, pinède à pin de Salzmann, châtaigneraie cévenole méditerranéenne),
- 4- Les habitats d'espèces à chauves-souris et Trichomanes remarquables.

### **I-d Les objectifs généraux du site sont :**

- mettre en cohérence les politiques publiques et les projets d'aménagement du territoire
- faciliter la mise en œuvre du document d'objectifs : informer, valoriser, sensibiliser
- assurer le suivi du document d'objectifs
- améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, les espèces invasives et les pratiques de gestion.

Pour atteindre ces objectifs, 21 actions ont été inscrites dans le document d'objectifs

### **Missions de la structure animatrice :**

Les missions de la structure animatrice du document d'objectifs s'articulent autour des volets suivants :

- 1-Mise en œuvre et animation du document d'objectifs (MOA)
- 2-Information, sensibilisation et valorisation (ISV)
- 3-Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

---

## II-Détail de l'Animation

---

### II-a Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)

#### Suivi administratif et financier

##### **Cette mission comporte les tâches listées ci-dessous :**

- maintenance informatique, gestion du matériel et des fournitures, autoformation sur certains logiciels,
- point et suivi financiers réguliers,
- suivi du planning et gestion du temps de travail, traitement mails et courriers, etc.
- participation à la vie de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère (réunion du personnel, suivi professionnel, ...),
- préparation de la demande de paiement de la subvention 2020/2021 et réalisation de la demande de subvention 2021 sur la période du 1er avril au 31 décembre 2021.
- SIN2 (système d'information des sites Natura 2000) : le logiciel SIN2 est un outil développé pour suivre la vie du site Natura 2000. Le chargé de mission, dans la cadre de la convention avec les services de l'État, a commencé à remplir ce système de suivi du site Natura 2000.

##### **Rencontres ou échanges réguliers avec le président du comité de pilotage, la structure animatrice et les services de l'État :**

Des points d'étapes et échanges réguliers ont lieu avec la référente de la DDT de la Lozère, le référent de la DDTM du Gard, et le président du comité de pilotage ainsi qu'avec les élus de la structure animatrice.

##### **Changement de date pour les demandes de subvention**

L'autorité de gestion régionale remet en place en 2021 des demandes de subvention sur une année civile. La période faisant l'objet de ce bilan porte du 1er avril 2021 au 31 décembre 2021.

##### **Suivi des projets soumis à évaluation d'incidences :**

Dans le cadre des évaluations d'incidences, le site Natura 2000 a accompagné des porteurs de projets dans la construction de leur étude. Le travail a consisté à bien comprendre leur projet, leur fournir les éléments du document d'objectifs et les aider à intégrer les préconisations nécessaires à la prise en compte des objectifs du site Natura 2000.

Type projet	de	Porteur de projet	Commune	Type d'habitat	Type d'espèce	Visite terrain
PLUI		Communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère	Moissac Vallée Française	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne		oui
Mise aux normes DFCE		ONF	Saint Germain de Calberte	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne		oui
Autorisation défrichement		Propriétaire privé	Mialet	Chênaie verte		oui

Travaux de gestion des eaux pluviales (D983 et D61)	Commune de Molezon	Molezon	Aulnaie-Frênaie	Écrevisse à pieds blancs et Barbeau méridional	non
Suivi des Travaux d'urgence post-crise	EPTB des Gardons	Toutes les communes	Habitats naturels des cours d'eau.	Espèces aquatiques ou subaquatiques	oui
Élargissement de la D983	Conseil départemental de la Lozère	Saint Étienne Vallée Française	Mares temporaires méditerranéennes		non
Révision PLU	Commune	Saint Germain de Calberte	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne		non
SCOT PETR CAUSSES CEVENNES	PETR	Barre des Cévennes	Tous		non
Projet La Borie	Association Abraham Mazele	Saint Jean du Gard	Divers		non
Défrichement	Propriétaire privé	Le Pompidou		Laineuse du prunellier	non

Tableau 1 : Projets soumis à étude d'incidence ou qui ont fait l'objet d'un appui par la structure animatrice

## **Animation des contrats Natura 2000**

### **A-Suivi des contrats qui ont obtenu une subvention :**

**Réouverture de pelouses calcaires (Baumelle - Mialet) :** ce contrat Natura 2000 prévoit la réouverture de trois hectares de pelouses calcaires et de pelouses à brachypode rameux. Le travail de restauration s'est terminé en début d'année et l'entretien a débuté. Le contractant a été accompagné pour la troisième demande d'acompte.

Afin d'évaluer l'effet des travaux, un suivi de la végétation a été mis en place sur deux placettes de 100m<sup>2</sup>.

**Restauration d'une châtaigneraie (Lancizolle - Saint Germain de Calberte) :** un contrat de restauration d'une châtaigneraie sur 1,18 hectares sur la commune de St Germain a été accompagné en 2021 sur la deuxième tranche de travaux et pour la réalisation de la deuxième demande d'acompte.

**Restauration d'un pré humide méditerranéen (Roquefeuille - Mialet) :** un pré humide méditerranéen a été dégradé par des travaux, notamment le régime hydrique qui alimente cet habitat. Les travaux ont débuté en 2021 et se poursuivent en cette fin d'année avec une association d'insertion locale. Les travaux nécessitent un temps de suivi important pour le chargé de mission pour que le cahier des charges soit bien respecté par les employés en insertion.

---

Pour évaluer l'effet des travaux, un suivi de la végétation a été mis en place sur le pré humide méditerranéen et le gazon amphibie situé le long du chemin communal.



Illustration 2 : travaux de restauration d'alimentation en eau de la zone humide (pré humide méditerranéen) avec une association d'insertion – novembre 2021

#### **Réouverture d'une grotte en faveur des chauves-souris (Mialet):**

Les travaux de ce contrat ont été réalisés en début d'année 2021. Un suivi de la recolonisation par les chauves souris a été mis en place cet été. Le premier bilan a montré que les chauves souris réinvestissent cette grotte, notamment le petit et le grand rhinolophe. Le suivi doit se poursuivre sur plusieurs années et durant les différents cycles des chauves souris (hibernation, transit et reproduction) pour évaluer quelles espèces recolonisent et comment cette grotte est utilisée par les chauves-souris. Un suivi de l'utilisation de la grotte et un support avec des préconisations ont été réalisés pour la prise en compte des chauves-souris dans l'activité spéléologique locale.

#### **Restauration d'une châtaigneraie (la Calvinarie – Saint Germain de Calberte) :**

Ce contrat validé en 2016 a été suivi cette année avec la réalisation d'un rapport d'exécution des travaux et l'accompagnement pour une demande d'acompte.

#### **Plantation de pin de Salzman (Le Martinet – Saint Étienne Vallée Française) :**

La production des plants par l'ONF a été suivi et l'organisation de la plantation est en cours avec la section travaux de l'ONF Lozère. Les travaux de préparation de l'accueil des plants seront réalisés en début d'année prochaine et la plantation interviendra en automne 2022.

#### **B-Contrats déposés :**

##### **□ Création d'un réseau d'arbres sénescents (forêt domaniale des Gardons : commune de Moissac et Saint Étienne Vallée Française)**

Initié en 2020, ce contrat a été déposé cet automne. Dans le cadre de ce contrat, 170 arbres sénescents seront préservés par l'office national des forêts sur une période de trente ans en

---

faveur des chauves-souris principalement. Les essences concernées sont le chêne vert, le chêne pubescent, le châtaignier, le merisier et l'aulne d'un diamètre supérieur à 30 cm ou à 40 cm selon les essences.

### **C-contrats en préparation :**

#### **□ Création d'aménagement en faveur des chauves souris (Saint Martin de Lansuscle)**

La préparation de ce projet se poursuit. Il est prévu de le déposer en 2022. Celui-ci prévoit la mise en place d'aménagement dans les combles de l'école du Bourg et de l'église en faveur de l'accueil des chiroptères.

#### **□ Création d'aménagement en faveur des chauves souris / mares forestières (Saint Germain de Calberte)**

La communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère possède une maison forestière qui leur a été léguée. Elle a vocation à être ouverte au public. Un projet de mise en place d'une mare en faveur des chauves-souris a débuté. Toutefois, le projet global d'aménagement est à l'arrêt et le contrat Natura 2000 sera préparé si l'ensemble du projet se réalise.

### **C-Contrats en réflexion :**

#### **□ Restauration et entretien de châtaigneraie :**

Quatre contrats de restauration et d'entretien de la châtaigneraie sont en préparation ou en réflexion sur les communes de Molezon, Le Pompidou, Saint Germain de Calberte et Moissac Vallée Française.

#### **□ Restauration de la ripisylve :**

Deux contrats de restauration de la ripisylve sont en réflexion sur les communes de Sainte Croix Vallée Française et Saint Germain de Calberte.

**Autres contrats potentiels :** d'autres projets de contrat n'ont pas été lancés par le chargé de mission Natura 2000 par manque de temps.

## **Bilan des Maec et suivi du projet agro-environnemental et climatique (PAEC)**

- **Bilan qualitatif et quantitatif MAEC :** les services de l'État ont demandé que soit réalisé en 2022 un bilan quantitatif et qualitatif des MAEC engagées par les agriculteurs lors des différentes campagnes de contractualisation (entre 2015 et 2019). Une première rencontre de coordination de ce bilan a eu lieu cette fin d'année.

- **Futur PAEC :** les services de l'État ont fait part d'un calendrier en 2022 pour préparer un prochain PAEC. Leur prévisionnel (non stabilisé) établit une ouverture d'appel à projet à partir de mai 2022 et pour un dépôt de candidature en septembre 2022. Une première discussion a eu lieu avec le porteur du PAEC entre 2017 et 2019 pour connaître leur position à porter un futur PAEC : nous sommes dans l'attente du prochain appel à projet afin de savoir si les conditions seront identiques aux appels à projet passés.

---

Pour rappel, le PAEC est le document, qui une fois validée, ouvre la possibilité de proposer aux agriculteurs de s'engager dans des mesures agro-environnementales et climatiques. Leurs engagements leur permettent de bénéficier d'une aide financière sur cinq ans pour développer des pratiques favorables à l'environnement.



Illustration 3 : Avant/Après la mise en place d'un plan de gestion pastoral avec un agriculteur sur une pelouse calcaire à orchidée. L'état de conservation a été nettement améliorée.

### **Autres actions de gestion des habitats et des espèces :**

**Espaces naturels sensibles (Mialet) :** le partenariat avec la commune continue pour la mise en place d'un espace naturel sensible sur trente hectares en faveur du pin de Salzmann sur la commune de Mialet. L'étape en cours va consister à contacter individuellement les sept propriétaires concernées par les trente hectares de la zone de préemption afin de leur présenter le projet.

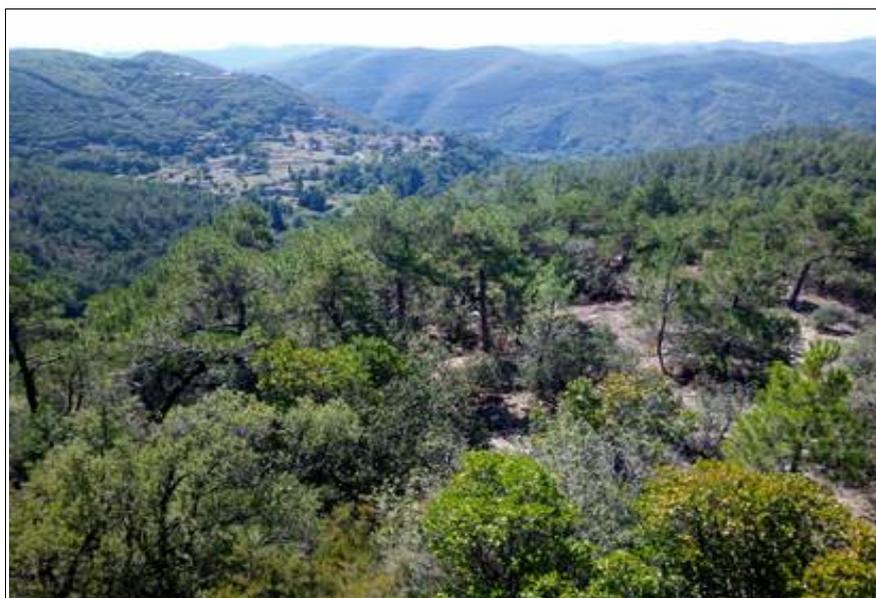


Illustration 4 : vue sur la zone centrale du projet de création de l'espace naturel sensible

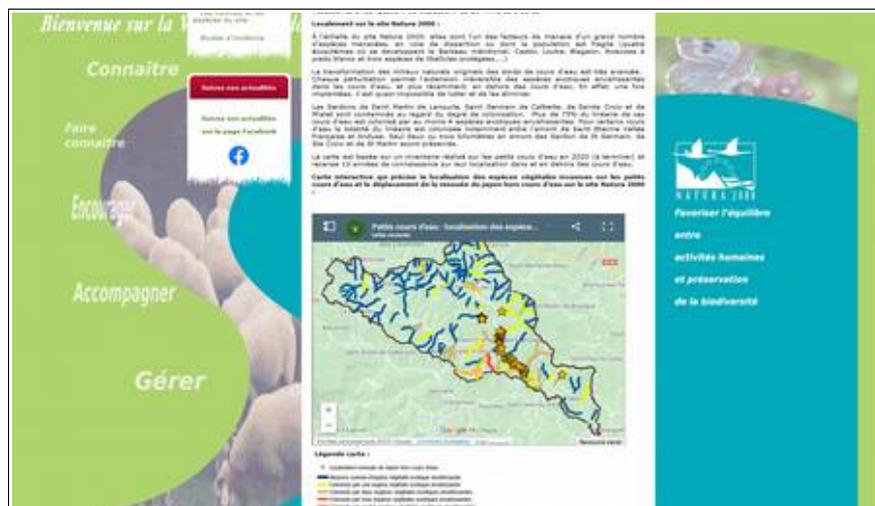
**Diagnostic biodiversité et projet de gestion pilote d'un camping (Thoiras-Corbès):** il s'agit d'un camping sur vingt-cinq hectares qui a le souhait d'améliorer la prise en compte de la biodiversité. Le diagnostic et le projet de gestion ont été finalisés en 2021 en partenariat avec le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean. Un inventaire prévu sur ce territoire des mares temporaires méditerranéennes a été réalisé. Ce projet nécessite un suivi pour accompagner le camping dans sa mise en œuvre.

**Projet de gestion forestière du massif à pin de Salzmann au col d'Uglas :** le site Natura a initié un projet de construction d'un plan de gestion du massif à pin de Salzmann au col d'Uglas sur 200 hectares avec le CRPF, le syndicat des propriétaires forestiers du Gard et la charte forestière du pays Cévennes. L'état des lieux, le diagnostic et les objectifs ont été définis au niveau des sites Natura 2000 du Gardon de Mialet et du Galeizon. Un travail de concertation est en cours avec les partenaires. Une première réunion s'est tenue en juin 2021 sur ce sujet. Une action conjointe de communication sur le pin de Salzmann auprès des habitants est en préparation.

**Gestion du robinier en bord de cours d'eau :** la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère a la gestion d'une forêt de bord de cours d'eau composées de robinier et d'aulnaie-frênaie. Des travaux de coupe ont été réalisés en 2019 en raison d'un risque de chute d'arbres. Le site Natura 2000 leur a proposé de gérer l'expansion du robinier, la préservation en place de l'aulnaie-frênaie et la restauration sur une partie.. Un premier plan de gestion a été réalisé incluant ces points. Il est en cours de discussion avec les communes concernées et la communauté de communes pour validation. Une réunion s'est tenue cet automne avec les élus concernés pour analyser et envisager la mise en place du plan de gestion et d'un contrat Natura 2000.

**Col des Abeilles :** Ce secteur est concerné par un groupement pastoral. Un état des lieux a débuté pour connaître la structure, le lieu concerné et faire un diagnostic des pratiques et des habitats naturels d'intérêt communautaire gérés par le groupement pastoral.

**Espèces exotiques envahissantes sur les affluents des gardons :** Les espèces exotiques envahissantes sont un problème majeur pour les habitats naturels d'intérêt communautaire et les espèces sur les différents gardons du site Natura 2000. Elles sont en expansion et lutter est impossible. La grande majorité des petits cours d'eau ne sont pas infestés et un travail d'inventaire a été réalisé en 2020 sur la majorité de ces cours d'eau. Un travail de porté à connaissance est en préparation pour faire connaître les cours d'eau sains. Un suivi sera réalisé sur les travaux à risque de transfert de ces espèces sur ces cours d'eau.



---

Illustration 5 : page pour le porté à connaissance sur les espèces exotiques envahissantes

**Partenariat avec Cévennes tourisme (Alès agglomération) :** Cet office de tourisme s'est engagé dans une démarche d'intégration des préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités. Elle a sollicité le site Natura 2000 afin de travailler ensemble pour l'intégration des enjeux de conservation du site Natura 2000 dans leurs activités. Plusieurs réunions ont eu lieu et d'autres sont prévues pour cette intégration.

### **Formation et échanges :**

Comité de pilotage du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean : le chargé de mission du site Natura 2000 du Gardon de Mialet a assisté au comité de pilotage du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean en juin 2021, notamment pour aborder les projets communs.

Échanges inter-sites Natura 2000 : des échanges d'expériences ou d'appuis techniques ont été réalisés entre les différents sites locaux.

Dotation Natura 2000 : depuis 2019, une dotation Natura 2000 a été attribuée aux communes présentant plus de 75% de leur superficie dans un site Natura 2000. Des discussions/ actions sont en cours avec trois communes pour mettre en place des actions en faveur de la biodiversité avec cette dotation.

Participation à une formation sur le principe et le suivi de la biodiversité forestière : Organisée par l'office français de la biodiversité, le chargé de mission Natura 2000 a participé à cette formation pour monter en compétence dans le domaine de la gestion forestière.

## **II-b Information, sensibilisation et valorisation**

- **Entretien du site internet :** <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/>

Le site internet du site Natura 2000 est un outil à disposition des porteurs de projet et du grand public. Une nouvelle page a été créée en 2021 pour effectuer un porté à connaissance sur les espèces végétales exotiques envahissantes.

- **Actualités sur la page facebook du site Natura 2000 :**

Des actualités sur le site Natura 2000 ont été transmises tout au long de l'année sur la page facebook du site Natura 2000. A ce jour, cette page comptabilise plus de 580 abonnés.

Quatorze publications ont été réalisées entre le 1er avril et le 31 décembre 2021 pour tenir informés les abonnés des actualités.

Illustration 6 : publication aux abonnés sur la préparation du contrat de mise en place d'un réseau d'arbres sénescents



### Articles de presse ou dans les bulletins locaux

Pour informer de l'état d'avancement de la démarche Natura 2000 ou des animations sur le site Natura 2000, deux articles ont été rédigés en 2020.

Article n°	Thématique	Journal
1	Pin de Salzmänn	Livre sur les 30 ans du syndicat des hautes vallées Cévenoles
2	Azuré du Serpolet et fourmi-hôte	Midi libre (septembre 2021)
3	Contrat de restauration de zones humides	Midi libre (décembre 2021)



Illustration 7 : tableau récapitulatif des articles et article sur l'azuré du serpolet

### - Lettre d'information 2021 :

La lettre d'information n°11 du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet a été réalisée et distribuée par la poste sur la partie lozérienne en cette fin d'année 2021. Le chargé de mission a distribué des imprimés aux mairies pour en mettre à disposition du grand public.

---

**- Sixième rallye nature pour les élèves des collèges de Saint Jean du Gard et Saint Étienne Vallée Française :**

Annulé en 2020 en raison du COVID 19, le rallye nature a dû être adapté en 2021. Chaque classe a suivi sur une demi-journée des ateliers à proximité de leur collège. En amont le site Natura 2000 est intervenu dans chacune des trois classes concernées.

La préparation du rallye nature 2022 a débuté ce deuxième semestre 2021 avec les partenaires de ce projet.



Illustration 8 : rallye nature 2021 avec les élèves du collège de Saint Etienne Vallée Française

**- Formation à la reconnaissance des habitats naturels d'intérêt communautaire :**

Une formation pour les agents de l'office français de la biodiversité, de l'EPTB des Gardons et des agents des DDT Lozère et DDTM du Gard a été réalisée le 3 et 4 mai 2021. Il a consisté à les former sur la reconnaissance et la fragilité des habitats naturels d'intérêt communautaire. Organisée par le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet et du Gardon de Saint Jean, ce projet a été réalisé en partenariat avec le Parc national des Cévennes et un support de formation leur a été remis.



Illustration 9 : formation à la reconnaissance des habitats naturels Natura 2000

**- Exposition itinérante Natura 2000 :**

L'association PAIS de Mialet et l'association FACEN ont organisé une manifestation sur la commune de Mialet. Elles ont souhaité mettre en place l'exposition Natura 2000 réalisée par les chargés de mission Natura 2000 et la DDT de Lozère. Le chargé de mission les a accompagné pour qu'elles puissent disposer de cette exposition itinérante.

---

## II-c Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

- **Découverte d'une nouvelle espèce Natura 2000** : le Vertigo étroit (*Vertigo angustior*) est une espèce d'escargot des milieux humides sur sol calcaire. Mesurant quelques millimètres, il a été identifié sur deux localités et sur des prés humides méditerranéens. Il s'agit d'une nouvelle espèce rare présente sur le site Natura 2000. Des investigations supplémentaires seront nécessaires pour connaître sa répartition et son état de conservation sur le site Natura 2000.



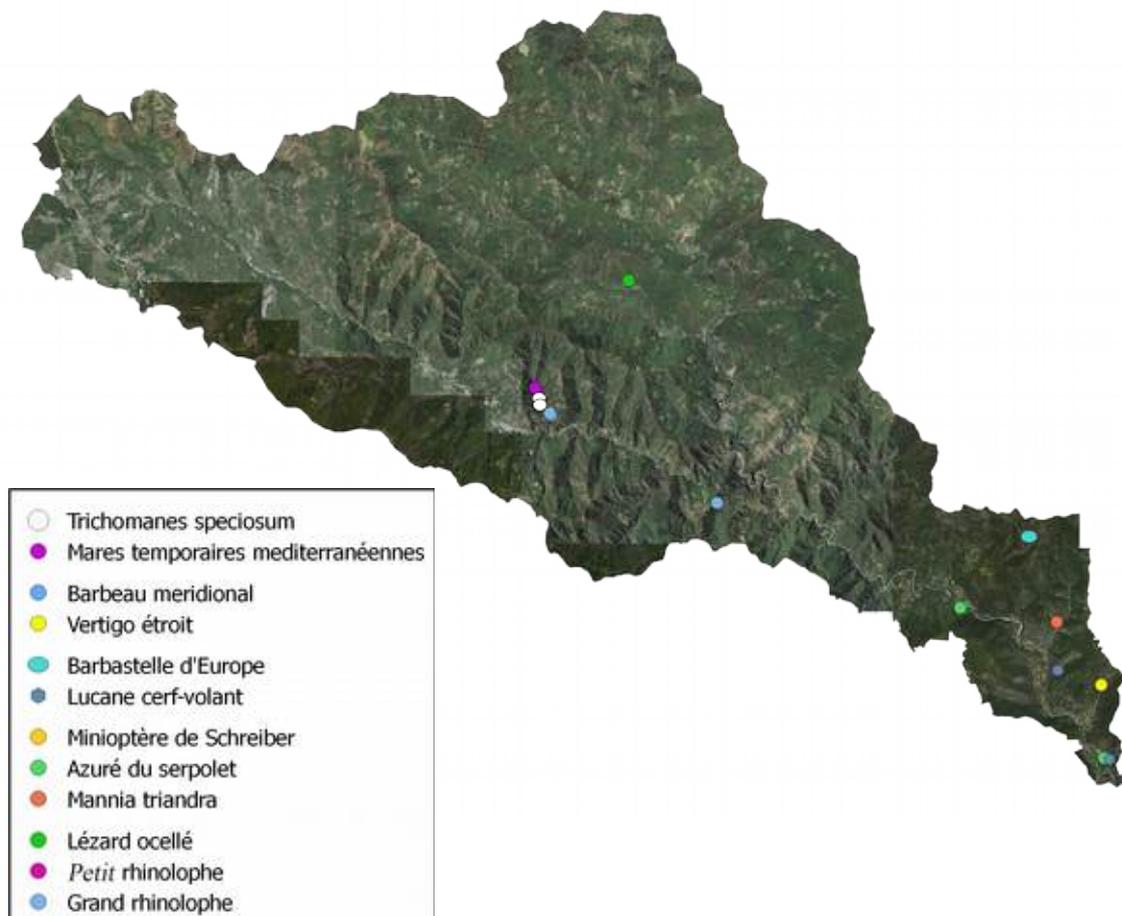
Illustration 9 : *Vertigo angustior* ou vertigo étroit découvert sur Mialet – crédit photo MNHN

- **Inventaire du Barbeau méridional (réactualisation des connaissances)** : cet inventaire initié en 2020 par le Gardon de Mialet, s'est poursuivi en 2021 avec les partenaires (OFB, Parc national des Cévennes, EPTB des Gardons et fédération de pêche du Gard). L'étude de ce poisson est complexe et chronophage car elle nécessite de remonter les petits cours d'eau cévenols. Des cours d'eau n'ont à ce jour pas été visités pour être réactualisés et il est proposé que ce travail se poursuive en 2022.

- **Inventaire chauves-souris de la grotte des Calabriens** : la grotte des Calabriens est une grotte majeure pour les chauves-souris dans la vallée. La seule espèce connue à ce jour dans cette grotte est le Minioptère de Schreibers . Un travail d'enregistrement des ultrasons a été engagé sur les différentes saisons. À ce jour et sur la saison automnale, quatre espèces d'intérêt communautaire ont été enregistrées localement : Minioptère de Schreiber, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe et la Barbastelle d'Europe. Cette dernière n'était pas connue sur cette partie du site Natura 2000.

- **Inventaire Azuré du serpolet et identification de sa fourmi-hôte** : l'année 2021 a permis de mettre au jour deux nouvelles stations de présence de l'Azuré du serpolet. Afin d'identifier sa fourmi hôte, un travail de récolte des fourmis a été réalisé sur plusieurs stations. Les échantillons de fourmi ont été envoyés à AntArea, une association spécialisée dans l'identification des fourmis. *Myrmica spiniosor*, qui a été identifiée, est l'espèce hôte de l'Azuré du serpolet. Cette connaissance ouvre des perspectives de recherche pour identifier de nouvelles stations de l'Azuré du serpolet.

Illustration 9 : carte bilan des connaissances acquises durant le 1er avril au 31 décembre 2021



### III-Difficultés rencontrées :

- Les projets et leur suivi et les demandes de projet sur le site Natura 2000 sont d'années en années de plus en plus nombreux. La difficulté est de répondre à toutes les sollicitations tout en suivant les projets en cours ou à lancer.
- La prolifération des espèces exotiques envahissantes est le premier problème qui dégrade ou détruit certains habitats/espèces sur le site Natura 2000. Malgré un travail de sensibilisation/communication régulier, l'ampleur de la présence, de l'étendue des espèces exotiques envahissantes sur le site Natura 2000 et de leurs incidences sont encore difficiles à faire reconnaître auprès de certains acteurs.